

"Considérant que", "Attendu que" : pourquoi ce choix ?

Par **Bob**, le **09/02/2025** à **11:30**

Bonjour !

En lisant une décision du Conseil constitutionnel ([disponible ici](#)), une question m'est venue : pourquoi est-ce que le juge constitutionnel utilise les "Considérant que " alors que la Cour de cassation utilisait les "Attendu que" (par exemple : [arrêt Jand'heur](#)) ? D'ou cela vient-il ? Pourquoi une telle formule ?

En vous remerciant par avance pour vos réponses,